



ASS

Assistant de service social



à l'IRTS (Montpellier / Perpignan)

Diplôme d'Etat ASS, grade Licence (niveau 6)

En 2 ou 3 ans (cf. "Allègement" au verso)

En formation initiale (Financement Région), en situation d'emploi, par l'apprentissage, par la VAE

Diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale

100%
de réussite
en 2020

Le métier

Devenir Assistant de service social (ASS), c'est s'orienter vers un métier de l'humain, centré sur la relation d'aide auprès de publics en situation de vulnérabilité.

L'ASS propose un accompagnement global et personnalisé, qui vise à favoriser l'accès aux droits, améliorer les conditions de vie des personnes, en vue de leur inclusion sociale. A travers des interventions sociales individuelles et collectives, il participe ainsi à soutenir le développement des potentialités et de la citoyenneté des personnes, des familles et des groupes concernés.

“*Un métier de relations,
qui vise le changement et les solidarités*”

97%
d'insertion pro.
en 2020

Domaines d'activités

L'ASS intervient dans des secteurs variés, tant au sein du service social des collectivités territoriales, de l'Etat et des organismes de protection sociale, qu'au sein d'association ou d'entreprises. Il peut remplir des missions d'accueil social polyvalent, ou spécialisé (santé, travail, protection de l'enfance...)

